



Protestant malgré lui

Les voies du Seigneur sont impénétrables, dit-on et ce n'est pas Baptiste* qui affirmera le contraire. Ce Fribourgeois a reçu, en début de semaine, un courrier fort intéressant de la paroisse réformée de Fribourg lui souhaitant une cordiale bienvenue. Le hic c'est que Baptiste, auparavant catholique, est tout ce qu'il y a de plus athée. «Je suis sorti de l'Eglise en 2005», explique celui qui s'est marié l'été dernier avec une... protestante, membre de la paroisse réformée. Un coup de fil à ladite paroisse plus tard, Baptiste est sous le choc. Protestant à l'insu de son plein gré, il proteste. «Le secrétariat de la paroisse m'a informé que c'est le Service du contrôle des habitants de la ville de Fribourg qui a décidé de changer ma confession. Je trouve ça complètement fou qu'on se permette d'agir de la sorte alors que je n'ai rien demandé!», s'insurge le jeune homme qui s'est empressé d'écrire au contrôle des habitants pour demander de rectifier le tir. «La constitution fédérale garantit que nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir», précise-t-il en ajoutant, un brin dépité: «La paroisse m'a répondu que je

devais entreprendre moi-même les démarches pour sortir de l'Eglise réformée!»

Mais que s'est-il donc passé? Comment diable justifier cette conversion forcée? Du côté du Service du contrôle des habitants, on certifie qu'il n'y a pas eu erreur. «L'erreur est humaine mais dans ce cas précis, elle ne vient pas de chez nous! Il est probable que la paroisse réformée, lorsque nous lui avons envoyé le changement d'état civil de l'une de leurs membres (soit la femme de Baptiste), ait pensé qu'il était aussi protestant», explique Nicolas Wolleb, responsable du contrôle des habitants.

La paroisse réformée, elle, estime que cette information n'est pas «tombée du ciel» mais n'exclut pas une erreur humaine encore une fois. «Dans tous les cas, c'est la première fois que cela arrive», relève Paul-Albert Nobs, président de la paroisse. Chacun sa croix, dit-on. Celle de Baptiste a choisi, par l'entremise d'une main invisible, la case «protestant» du moins sur les papiers de l'état civil...

*Prénom d'emprunt

STÉPHANIE SCHROETER

*Nom d'emprunt